

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Appel à Manifestations d'intérêt du DLA Régional

Cadre d'intervention du DLA régional

La CRESS des Pays de la Loire et le Mouvement Associatif portent le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de niveau régional en Pays de la Loire sur délégation de l'État, de la Caisse des Dépôts et du Conseil régional des Pays de la Loire.

Le DLA a pour objectif de soutenir les structures d'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire (ESS) créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation.

Le DLA propose un accompagnement sur mesure sur la base du volontariat et d'une adhésion libre au dispositif.

Le DLA de niveau régional s'adresse aux structures de l'ESS d'envergure régionale : associations, coopératives, têtes de réseaux, entreprises agréées ESUS.

Contexte et besoin identifié

Au regard des enjeux et impacts liés à la transformation écologique et solidaire, le DLA Régional, porté par la CRESS et le Mouvement Associatif des Pays de la Loire, propose un accompagnement collectif afin de soutenir les structures d'un même secteur d'activité à mieux intégrer les enjeux de transformation écologique dans leurs missions. Au-delà des enjeux naturellement partagés par des structures d'un même secteur, la notion du **faire ensemble** est un facteur clé pour travailler la question de la transformation écologique. Devant la complexité des enjeux (transversalité et ampleur des changements à opérer, incertitudes sur les meilleures solutions), les coopérations et la solidarité seront indispensables pour accélérer les changements nécessaires. L'accompagnement collectif permettra d'alimenter cette approche.

En effet, "Les constats scientifiques sont inédits et unanimes, la nécessité n'est pas celle d'une transition, mais bien d'une transformation de nos sociétés. En effet, les données du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) sont bien plus que des « données scientifiques ». Elles résultent :

1. Des convergences incontestables des études scientifiques de toutes spécialités ;
2. De négociations entre États afin que chaque terme des rapports soit dûment choisi de manière consensuelle, par le résultat d'un compromis"

Cette nécessaire transformation écologique vient questionner la stratégie des entreprises de tous les secteurs d'activité sur la pérennité de certaines activités ou domaines, voire leur renoncement. Il apparaît donc nécessaire pour les structures employeuses de l'ESS d'intégrer ces enjeux dans leurs pratiques et réflexions stratégiques, avec 2 axes :

- la réduction de l'impact des activités de la structure sur le climat et l'environnement ;
- la prévention et l'adaptation aux impacts du changement climatique et de la raréfaction des ressources sur les activités de la structure.

Le secteur du social, médico-social a été identifié comme secteur cible de cet appel à manifestation d'intérêt. Le DLA Régional s'est rapproché de l'URIOPSS Pays de la Loire afin d'avoir leur regard expert du secteur. Les adhérents de l'URIOPSS, associations du secteur social, sanitaire et médico-social, doivent faire face à des enjeux spécifiques :

- **Économiques** : rénovation énergétique, réduction des déchets (aliments, soins), économie circulaire, groupements d'achats
- **Sociaux** : QVT, attractivité, transformation du travail social (inclusion, participation, numérique...), sens au travail, CSE
- **Gouvernance** : participation des personnes accompagnées, des aidants, création d'espace éthique, ..
- **Territoire** : sortir de leur isolement, travail en réseaux, mutualisations de bonnes pratiques

Pour aborder cette démarche, nous proposons deux approches : l'une thématique, l'autre systémique :

L'approche thématique sur les dimensions opérationnelles liées au fonctionnement de la structure :

- **Activités des structures** : actions à mettre en œuvre pour réduire rapidement ses impacts en matière d'émissions de Gaz à effet de serre et d'utilisation des ressources
- **Financier** (ex: crise énergétique) : Maîtrise des coûts aujourd'hui et demain
- **Attractivité des structures** : recrutement, parties prenantes

L'approche de systémique liée à la transformation du contexte ayant un impact sur l'activité et les métiers :

- **Réglementaires** : connaissance, veille et mise en application des nouvelles obligations (pour les structures et bénéficiaires / publics / clients)
- **Anticipation** : prévoir les changements, les transformations et impacts
- **Projet** : stratégie à formaliser, mettre en œuvre et suivre
- **Modèle socio-économique** : comment évoluer concrètement ?
- **Moyens** : besoin de s'adapter, de se développer, de se transformer ; ce qui nécessite des moyens humains, financiers, etc.
- **Changements d'échelles** : potentielles opportunités de développement

D'une manière transversale, les questions autour de la sémantique employée est un enjeu à explorer pour connaître ses implications et ses éventuelles limites (RSE, RSO, transition, transformation, etc.) afin de faciliter les transitions.

Objet et déroulé de l'accompagnement

Le DLA Pays de la Loire souhaite accompagner des structures de l'ESS afin de leur permettre d'appréhender, d'intégrer dans leurs pratiques les enjeux de transition écologique prégnants dans le contexte actuel au travers d'un accompagnement collectif ayant pour thématique :

« Intégrer les enjeux de transformation écologique dans les missions et activités des structures de votre secteur. »

En fonction des enjeux identifiés lors des phases de diagnostic détaillées ci-dessous, l'accompagnement collectif a comme objectifs :

- La mise en place d'outils de suivi-évaluation et d'accompagnement de ses membres adaptés à sa situation ;
- Le partage d'expériences et la capitalisation de bonnes pratiques ;
- La gestion et la diffusion de l'information au sein d'un réseau ;
- L'identification des acteurs et dispositifs ressources sur le territoire.

Pour les structures, l'accompagnement se déroulera en **3 étapes** :

- **1. Un diagnostic en 2 temps** :
 - ◆ Un temps individualisé pour chaque structure impliquant 2 représentant-es et la chargée d'accompagnement DLA régional d'1h30 (visio possible)
 - ◆ Un temps de travail collectif permettant de partager les enjeux et de définir les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement (présentiel privilégié)
⇒ Un document finalisé intégrant une synthèse des travaux sera soumis à la validation aux structures accompagnées.
- **2. Un accompagnement collectif** construit suite à la phase de diagnostic adapté aux enjeux remontés. Il mobilisera :
 - ◆ Une prestation de conseil financée par le DLA sur 3 à 4 demi-journées en présentiel et/ou à distance, avec des temps collectifs et au besoin des temps individuels ;
 - ◆ Le cas échéant, des acteurs de l'accompagnement du territoire en lien avec les enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic.
- **3. Un suivi à 6 mois et 1 an** pour faire le point sur vos avancées et vos nouveaux besoins.

Structures éligibles :

- Structures employeuses de l'ESS, situées sur un ou plusieurs départements.
- Les structures ciblées par cet accompagnement sont des structures membres d'un même réseau : l'URIOPSS Pays de la Loire.

L'accompagnement mobilisera entre **3 et 6 structures maximum**.

Calendrier de mise en oeuvre

- Lancement de l'appel à manifestations d'intérêt : 12 mai 2023.
- **Clôture de l'appel à manifestations d'intérêt : 30 juin**
- Sélection et validation des structures : juillet.
- Accompagnement par un consultant : septembre à décembre 2023.

Candidature et informations

Pour candidater :

- Renseigner le formulaire de candidature joint à l'appel à manifestations d'intérêt.

Pour plus de précisions concernant cet appel à manifestations d'intérêt, vous pouvez contacter :

- Manon DOUCET, Chargée d'accompagnement – manon.doucet@cress-pdl.org